

RP 345

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LA REGION DE HAINAUT - CHAMPAGNE, DISTRICT ELECTORAL DE PONTIAC

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec The logo consists of the word "Québec" in a bold, black, sans-serif font, followed by a blue square containing three white stylized maple leaves.

R. P. NO 345

PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

MINISTÈRE DES MINES

L'HON. W. M. COTTINGHAM, MINISTRE

A.-O. DUFRESNE, SOUS-MINISTRE

SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE
I. W. JONES, CHEF

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LA

RÉGION DE HAINAUT-CHAMPAGNE

DISTRICT ÉLECTORAL DE PONTIAC

PAR

H. B. LYALL



QUÉBEC
1957

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

sur la

RÉGION DE HAINAUT-CHAMPAGNE

par

H.B. Lyall

INTRODUCTION

La région de Hainaut-Champagne, cartographiée au cours de l'été de 1956, comprend quelque deux cents milles carrés. Elle inclut des parties des cantons de Kondiaronk, de Champagne, de Hainaut et d'Orléanais. Elle est limitée par les longitudes 76°30' et 76°45' et par les latitudes 46°45' et 47°00'.

Par avion la région est à 270 milles au Nord-Ouest de Montréal et à 55 milles au Nord de Maniwaki, ville la plus rapprochée. Le moyen d'accès le plus facile est par hydravion de la base du lac des Oblats, près de Maniwaki, à l'un ou l'autre des nombreux lacs propres à l'amerrissage. La région est présentement desservie par Laurentian Air Services Limited.

La route Mont-Laurier-Senneterre traverse l'extrémité Nord-Est de la région et passe près du lac Wolf, à quelques milles au Nord. Le lac Wolf marque le début d'une voie canotable qui passe par le lac Antostagan situé dans la partie Nord de la région, et de là aux lacs Putnam et Delahey, situés au Sud et aux lacs Kondiaronk et Embarras situés dans les secteurs Ouest et Est respectivement. Une route d'exploitation forestière d'une longueur de 22 milles nous permet d'atteindre le lac Putnam qui se trouve ainsi relié à la route Mont-Laurier-Senneterre. Des routes secondaires, bifurquant de la route d'exploitation forestière, rendent facile l'accès à presque tout le secteur Sud-Est de la région. On ne peut atteindre la partie Sud-Ouest que par hydravion. Le secteur de Gagamo Creek, à l'extrême Sud de la région, peut être atteint par une route et des portages qui sont, en grande partie, en dehors des limites de la région. Le prolongement Ouest de la route du lac Gill n'est qu'un sentier élargi, praticable au "swamp buggy"; il conduit au camp de base de la compagnie Lake Renzy Mines, Limited, au lac McKinnon.

Maniwaki est relié à Montréal par un service quotidien d'autobus et à Ottawa par un service de trains.

La surface de la région est légèrement ondulée; certaines collines s'élèvent de 200 à 500 pieds au-dessus du niveau général. Les terrains bas et marécageux sont abondants.

La topographie reflète souvent la nature des formations sous-jacentes. La surface du gneiss granitique est essentiellement unie. Les collines sont plus fréquentes là où le gneiss d'injection constitue la roche de fond et elles ont généralement un versant abrupt d'un côté et une pente douce de l'autre. De tels escarpements, presque rectilignes, peuvent se prolonger sur des milles.

et sont peut-être le résultat d'érosion le long de joints ou fractures. L'importante bande de paragneiss du Sud de la région est caractérisée par la présence de buttes arrondies pouvant s'élever jusqu'à 300 pieds au-dessus de la côte moyenne. Les îlots de paragneiss n'ont pas de topographie distinctive. Les élévations principales sont normalement dans le gneiss d'injection mêlé de granite rose, comme celles que l'on voit, par exemple, près du portage reliant les lacs Delahey et Island où les collines s'élèvent à 500 pieds au-dessus du niveau moyen.

Quoique la région soit dans le bassin de la rivière Outaouais, la plus grande partie de ses eaux coulent vers le Nord dans le réservoir Cabonga à la source de l'Outaouais même. Une partie déverse ses eaux dans la rivière Coulonge à l'Ouest et une autre dans la Gatineau à l'Est. Les chutes et les rapides sont fréquents dans les rivières. Mentionnons parmi les plus remarquables la gorge coupée par le ruisseau du lac Kondiaronk au contact du granite et du gneiss d'injection. Il passe par une dénivellation de 30 à 40 pieds sur une distance de 1,000 pieds.

Une bonne partie de la région est recouverte de drift glaciaire et, par conséquent, les affleurements sont rares, même sur les flancs des collines. Parmi les autres phénomènes glaciaires notés mentionnons les eskers, les stries glaciaires et les cannelures en forme de croissants ou fissures de friction. En général la direction d'acheminement des glaces semble avoir été N. 15° W.

GÉOLOGIE GÉNÉRALE

Les roches consolidées de la région sont d'âge précambrien et se répartissent en trois groupes. Les paragneiss constituent le plus ancien groupe, et le plus jeune consiste en roches granitiques parmi lesquelles au moins deux périodes distinctes d'intrusion sont représentées. Un groupe intermédiaire consiste en gneiss d'injection probablement formé par l'introduction dans les paragneiss de minces veinules et filons de roches granitiques. Des roches ultrabasiques se rencontrent dans les paragneiss de la partie Sud de la région mais elles sont rares ailleurs. Nous avons relevé les meta-gabbros en plus grande abondance dans les gneiss granitiques. Les roches ultrabasiques sont indiquées sur la carte comme étant plus anciennes que les roches basiques; nous présumons que ces dernières sont plus anciennes que le gneiss granitique, quoique certains indices suggèrent que quelques-unes de ces roches basiques seraient plus jeunes que le gneiss granitique. Le granite rose est définitivement la roche la plus récente de la région.

Tableau des formations

Cénozoïque (Pléistocène)	Sable et gravier
	Granite rose pâle, de massif à gneissique; pegmatite rose
	Contact intrusif
	Gneiss granitique à biotite; gneiss granitique à biotite et hornblende; gneiss dioritique
Précambrien	Gneiss d'injection rose, gris, gris-rosâtre
	Méta-gabbro en minces couches et lentilles
	Roches ultrabasiques: Péridotite Pyroxénite Pyroxénite grenatifère Roches ultrabasiques cisailées
	Paragneiss: à oiotite, à hornblende, siliceux et généralement grenatifères

Paragneiss

Quoique les paragneiss aient une répartition étendue, ils affleurent surtout au Sud des lacs Putnam et Delahey et leur direction est de quelques degrés au Nord de l'Est. Plusieurs groupes d'affleurements, plus petits et irréguliers, se rencontrent dans la moitié Est de la région au Nord de la bande principale.

Les paragneiss sont gris. Ils montrent un rubanement que nous croyons être un vestige de la stratification originelle. Les gneiss en général sont à biotite ou à hornblende et les deux types sont interstratifiés. Le gneiss à biotite contient aussi du quartz, du plagioclase, souvent accompagnés de grenat et, dans quelques localités, de graphite et de pyrite. Ce groupe est dirigé de roches sédimentaires à grain fin. Certaines roches à hornblende sont composées presque entièrement de hornblende et d'autres contiennent aussi du plagioclase et du quartz. Le rubanement est plus évident dans les paragneiss

à biotite que dans les paragneiss à hornblende et il est probable que ceux-ci proviennent en grande partie de coulées de lave ou de tufs; quelques-uns doivent peut-être leur origine aux roches sédimentaires dolomitiques.

Certains paragneiss montrent une structure gneissique mieux développée que dans d'autres, ce qui porte à croire qu'ils se sont mieux prêtés aux effets du métamorphisme. Ceci nous est indiqué par la présence de grenat plus grossièrement grenu dans les roches à structure gneissique grossière.

Les gneiss oeillés sont assez communs dans la bande de paragneiss au Sud. Ils sont caractérisés par des yeux roses de quartz et feldspath enveloppés de feuillets de biotite, ce qui produit une schistosité sinuuse. L'intensité du cisaillement varie beaucoup; des yeux fortement allongés, d'autres parfaitement formés. Ces roches représentent probablement des paragneiss cisaillés après l'injection de minces filons de pegmatite ou granite roses.

Roches ultrabasiques

Quoique très peu abondantes, les roches ultrabasiques deviennent importantes pour la recherche des gisements métalliques. La plupart se trouvent dans les paragneiss au Sud du lac Delahey. Les affleurements sont trop rares pour permettre de délimiter avec précision l'étendue de ces amas, mais il semble que ce soient des roches intrusives concordantes qui ont subi le même métamorphisme que les formations envahies.

Ces roches, de grain fin à grossier, ont une couleur soit vert foncé soit gris foncé ou noire, et une structure massive ou schisteuse. Les types les plus communs sont une péridotite à hornblende, une pyroxénite et une pyroxénite grenatifère. Nous avons observé des types porphyriques par endroits. Tous ces facies, ainsi que la meilleure minéralisation connue, sont bien en vue près des bords du lac de Renzy. Un affleurement sur une petite île située à mi-chemin le long de la rive Est montre des couches alternantes de péridotites et d'une pyroxénite grenatifère à grain fin ou moyen qui ont une épaisseur d'un demi à six pouces. Ce phénomène est rare et résulte peut-être d'une légère différence originelle de composition ou de texture qui a été accentuée par le métamorphisme subséquent.

Des affleurements isolés de matériaux ultrabasiques, non insiqués sur la carte, se rencontrent ailleurs dans les parties de la région dont le sous-sol est principalement du gneiss granitique. Nous avons remarqué des agrégats ou enclaves de roches ultrabasiques de grain moyen à grossier, là où le gneiss granitique est riche en hornblende.

L'épaisseur des intrusions ultrabasiques peut varier de quelques dizaines de pieds à 300 pieds. Les pyroxénites plus pures semblent être des lambeaux moins métamorphisés dans les variétés de pyroxénites principalement grenatifères.

Dykes et filons-couches basiques

Pour faciliter la cartographie, nous avons groupé comme dykes et filons-couches basiques, les présumés méta-gabbros qui se rencontrent sous forme de masses tabulaires. Certaines de ces roches sont plus anciennes que les gneiss granitiques, mais d'autres pourraient être plus récentes. La plu-

part sont massives, mais certaines sont schisteuses. D'autres ont une texture ophitique évidente. Elles sont toutes gris foncé et l'altération sur place donne une couleur brune. Elles se composent toutes de feldspath et de minéraux foncés. La granularité varie généralement de fine à moyenne, mais une mince couche du côté Nord-Ouest des paragneiss à l'Ouest du lac Delahey contient des cristaux de minéraux mafiques dont le diamètre peut atteindre un pouce et demi; ces cristaux sont sertis dans un agrégat de feldspath et de quartz dont l'altération sur place est de couleur beige.

Gneiss d'injection

Les gneiss d'injection constituent le sous-sol d'à peu près un tiers de la région. On en rencontre dans la partie Sud, dans une grande partie de la moitié Ouest et dans divers îlots plus petits.

Les gneiss d'injection sont gris, roses et gris rosâtre, mais nous n'avons pas indiqué ces divers types séparément sur la carte qui accompagne ce rapport.

Le gneiss d'injection gris semble être le résultat de l'infiltration de matières granitiques ou pegmatitiques grises et à grain fin le long des plans de schistosité. Ces injections sont uniformément minces, dépassant rarement un quart de pouce d'épaisseur. Par endroits, le matériel est tellement abondant que la roche ressemble à un gneiss granitique.

Le gneiss d'injection rose est le résultat de l'infiltration de matières granitiques et pegmatitiques roses le long des plans de schistosité. Dans certains cas, ceci a altéré les paragneiss, mais ailleurs certains indices font croire que le gneiss granitique fut la roche envahie. En général, la matière rose injectée se distingue facilement de la roche envahie et un rubanement fin ou grossier donne sûrement des roches de caractère hétérogène marqué. Le gneiss granitique injecté montre généralement des facies roses alternant avec des bandes de gneiss granitique gris à gris pâle, le tout étant plus ou moins semblable du point de vue composition et texture.

La variété gris rosâtre est supposée être le résultat d'injection de matières granitiques grises et roses à des périodes différentes.

Certains gneiss d'injection sont grenatifères, tout particulièrement ceux autour du lac Wishbone où les paragneiss ont été injectés de matières granitiques et pegmatitiques roses. Les types grenatifères semblent être associés plus fréquemment aux injections roses et de plus, que dans de telles associations la biotite soit plus grossière.

Gneiss granitique

Le gneiss granitique affleure dans la plus grande partie du quart Nord-Est de la région et constitue aussi plusieurs masses plus petites à l'Ouest et au Sud. La roche, de gris à gris pâle, est d'un grain fin ou moyen. Elle montre généralement une foliation bien développée, mais des facies massifs se rencontrent en plusieurs endroits. Le meilleur affleurement du type massif se rencontre sur la rive Sud du lac Nevin.

La variété la plus commune contient du quartz, du feldspath gris pâle et de 3 à 5 pour cent de biotite. Nous avons observé des variétés à hornblende qui, en certains endroits, sont associées à la variété à biotite. En certains endroits, le gneiss granitique à hornblende n'est qu'un gneiss granitique contaminé, résultant de l'action du magma sur des enclaves basiques ou ultrabasiques. Ailleurs, la grande quantité de minéraux mafiques présents fait croire que la masse est une enclave basique dont la forme et la composition primitives ont été modifiées par le magma du granite à biotite. Dans ces cas, le contenu en ferromagnésiens varie de 25 à 50 pour cent et les autres constituants sont le quartz et le feldspath. Il n'est pas rare de trouver un petit noyau de roche ultrabasique, d'un grain moyen à grossier, entouré d'une zone diffuse de gneiss granitique à biotite et hornblende qui, sur une très courte distance, se perd dans le gneiss granitique à biotite normal.

Nous croyons que le matériel introduit dans les gneiss d'injection provient de ce gneiss granitique.

Les contacts avec les roches envahies sont généralement parallèles à la schistosité locale. Ils sont souvent digitiformes, tout particulièrement à l'Est du lac Putnam. Le contact à l'Est du lac peut être encore plus complexe que nous l'avons indiqué sur la carte qui accompagne ce rapport.

La masse en forme de crochet, immédiatement au Sud du lac Currie, ainsi que celle en forme de coin dans l'extrémité Sud-Ouest de la région, sont composées de 30 à 40 pour cent de hornblende, d'un peu de biotite, de feldspath gris et de peu ou pas de quartz. Ces roches sont grises, d'un grain moyen et deviennent gris foncé lorsqu'altérées sur place. Elles sont généralement moins gneissiques que la normale pour le groupe et sont peut-être des gneiss dioritiques.

Granite rose; pegmatite

Le granite rose et la pegmatite sont relativement abondants dans toute la région et tout particulièrement dans la moitié Ouest et dans l'extrême Sud. Ils se rencontrent sous forme de petites masses irrégulières ou, plus communément, de minces intrusions stratiformes. Les contacts sont, dans la plupart des cas, concordants avec la roche avoisinante. Les intrusions stratiformes minces sont parallèles à la schistosité locale. Dans certains cas, elles peuvent être suivies sur une longueur de plusieurs milles, quoiqu'elles n'aient que rarement plus de quelques cents pieds d'épaisseur.

La roche est généralement sans structure quoiqu'ici et là les constituants basiques soient alignés. Habituellement d'un grain fin à moyen, cette roche est associée en différents endroits à des facies pegmatitiques qui se rencontrent soit sous forme de petits amas, de gousses ou de filons, comme par exemple le long de la rive Sud-Est du lac Barker. Le granite et la pegmatite sont communément d'une teinte rose et l'altération sur place donne une couleur variant de blanc rosâtre à chamois. La biotite est le constituant ferromagnésien normal et la hornblende est plus rare; cependant, ni l'un ni l'autre de ces minéraux n'exède en quantité 2 pour cent de la roche.

TECTONIQUE

Plis

Toutes les roches de la région ont été plissées, mais l'intensité du plissement, de même que le comportement des roches en cédant sous les efforts ont varié d'une partie de la région à l'autre. Ainsi, il est possible de décrire les plissements de la région en définissant trois zones distinctes: la zone de l'Ouest, celle de l'Est et celle des paragneiss au Sud du lac Delahey. La zone de l'Ouest inclut cette partie de la région à l'Ouest de la longitude du côté Est du lac Antostagan. La zone de l'Est se trouve à l'Est de cette ligne.

La schistosité dans les deux tiers septentrionaux de la zone de l'Ouest a une direction vers le Nord, alors qu'elle est vers l'Est à l'extrême Sud de cette zone. Ces deux directions sont séparées par une zone de direction intermédiaires dans l'angle Sud-Ouest de la région. Nous n'avons reconnu aucun plissement majeur dans cette zone et nous n'y avons noté que quelques plissements subsidiaires.

Contrairement à ce qui existe dans la zone de l'Ouest, il n'y a aucune uniformité de direction dans la schistosité de la zone de l'Est. A cet endroit, les roches semblent avoir été plus fortement plissées que les roches correspondantes de la zone de l'Ouest. On y observe de nombreux petits plissements orientés au hasard. Ces deux structures différentes se confondent graduellement dans une zone de largeur irrégulière qui chevauche leur ligne de démarcation Nord-Sud. Des schistosités froissées et crénelées sont abondantes et nous les avons vues dans toutes les roches, à part le granite rose. Le plissement majeur le mieux défini de ces deux zones est un synclinal situé immédiatement au Sud du lac Embarras et qui se dirige un peu à l'Est du Nord. Cette structure perd son identité immédiatement au Sud du lac Oslo.

Les paragneiss au Sud du lac Delahey sont caractérisés par des directions irrégulières de la schistosité. Ces roches semblent former des plissements déversés et serrés sans orientation régulière. Cette structure de plissements complexes prédomine surtout dans le secteur à l'Ouest de la ligne des cantons de Hainaut et d'Orléanais. Les paragneiss à l'Est de cette ligne sont généralement orientés vers l'Est ou le Nord-Est et constituent une partie du synclinal du lac Embarras.

Les directions persistantes vers le Nord et vers l'Est, ainsi que les structures irrégulières de plissements dans certaines parties, suggèrent que les roches de la région ont été soumises à des efforts provenant de deux directions différentes.

Cisaillement et failles

Les zones de cisaillement sont abondantes dans les paragneiss au Sud du lac Delahey mais sont plutôt rares ailleurs dans la région. Les zones de cisaillement à direction Nord-Est abondent particulièrement au Sud du lac Delahey, tandis que celles à direction Nord-Ouest sont plus rares.

Quoique nous n'ayons observé aucune faille, nous soupçonnons qu'elles soient probablement responsables en partie de certaines des complexités structurales dans les paragneiss au Sud du lac Delahey.

Joint s

Les joints sont abondants dans la plupart des roches de la région. Ils sont particulièrement visibles dans les affleurements sur les rives des lacs mais ils sont probablement aussi abondants ailleurs. Nous avons noté trois systèmes de joints: un de direction Est à Sud-Est, un autre vers le Nord et un troisième vers le Nord-Est. Les deux premiers sont les plus abondants. La plupart des joints sont verticaux, mais un certain nombre sont inclinés. La direction des joints est indépendante de l'attitude de la schistosité locale.

GÉOLOGIE ÉCONOMIQUE

Exposé général

On a découvert des sulfures de cuivre et de nickel sur les bords du lac de Renzy au cours de l'été de 1955. Cette découverte fut suivie d'un piquetage général au Sud de la ligne reliant le lac Kondiaronk au lac Embarras et un peu au delà de ce secteur.

Le minerai est dans des roches ultrabasiques au Sud du lac Delahey, dans des paragneiss qu'ils recourent probablement. Les masses de minerai semblent restreintes à la péridotite, quoique la pyroxénite grenatifère qui lui est associée soit légèrement minéralisée. Les masses ultrabasiques semblent occuper des bassins structuraux et sont peut-être des vestiges de filons-couches beaucoup plus considérables. Les sulfures reconnaissables sont la chalcopyrite et la pyrrhotine. On ignore l'identité du minéral qui contient le nickel. Les sulfures sont disséminés ou, plus rarement, en plaques massives ou en veines.

Des pegmatites à grain moyen, grises ou roses, sont associées à certaines de ces masses ultrabasiques, soit en les recouvrant, soit comme enveloppe extérieure. Certaines de ces pegmatites contiennent des sulfures semblables à ceux observés dans les roches ultrabasiques.

Les masses de roches ultrabasiques semblent avoir été déformées en même temps que les paragneiss qui les renferment, car les horizons le moindrement persistants se conforment, même dans les menus détails, aux contorsions des paragneiss. La schistosité n'est cependant pas bien développée. On ignore encore s'il existe une relation entre la structure et la minéralisation.

En plus de celles mentionnées plus haut, on a observé des associations graphite-pyrite en deux endroits: sur la rive Sud-Ouest du lac Delahey, immédiatement au Sud du filon-couche de gabbro et à un quart de mille environ à l'Est de l'extrémité Nord du lac Mackie.

On a aussi remarqué un affleurement d'une roche basique ou ultrabasique qui est silicifiée, cisaillée et en somme fortement altérée et qui a une forte teneur en magnétite. Cet affleurement se trouve sur la rive Sud-Ouest d'un petit lac situé au Sud-Est du lac Altud. Une analyse a indiqué 38.67 pour cent de fer et 0.25 pour cent de TiO_2 . La partie fortement magnétique se voit sur une largeur de deux à trois pieds et semble se continuer en travers de la direction dans le lit d'un ruisseau adjacent. La longueur approximative de cette zone est de 20 à 30 pieds.

Lake Renzy Mines, Limited

Cette compagnie examine présentement un groupe de 80 claims situés dans le canton de Hainaut entre les lacs McKinnon à l'Ouest, Delahey à l'Est et Flora au Sud. Ces claims sont les suivants:

C. 86523, cl 1-5	C. 93655 cl 1-5
C. 90006 "	C. 93657 "
C. 90030 "	C. 93660 "
C. 90031 "	C. 93661 "
C. 91050 "	C. 93662 "
C. 92101 "	C. 93699 "
C. 93653 "	C. 93701 "
C. 93654 "	C. 93703 "

La découverte fut faite en mai 1955 par Arthur C. Thompson et son associé, John Atamanick. Elle se trouve sur une petite île du lac de Renzy en face du portage du Nord qui mène au lac McKinnon. A cet endroit, la roche est une périclitite à hornblende qui contient localement d'importantes quantités de sulfures.

La compagnie fit faire, de janvier à avril 1956, un relevé géophysique de la propriété, comprenant un relevé au magnétomètre terrestre et à l'électromagnétomètre. Le travail géophysique fut accompagné et suivi de forages au diamant. Dès le début de septembre, quelque 195 trous au moyen de foreuses standards et portatives (packsack drills) ont donné 25,000 pieds de carottes. Le forage s'est continué pendant l'automne. On a commencé au début de juin l'examen géologique détaillé de la propriété et ce travail était encore en cours lors de notre visite en septembre.

Le minerai se trouve sous la moitié Nord environ du lac de Renzy où l'on a délimité un gisement par des forages au diamant. La roche ultrabasique semble être un reliquat replié sur lui-même d'un filon-couche autrefois beaucoup plus considérable et qui repose maintenant dans un synclinal dont le flanc Ouest est déversé. Ce filon-couche a 2,100 pieds de longueur et près de 1,000 pieds de largeur. Les minéraux métalliques sont la chalcopyrite et la pyrrhotine soit disséminées, soit plus rarement en taches massives ou en minces veines. Les forages indiquent que l'amas de minerai a la forme d'un U.

L'intrusion est généralement limitée par une pegmatite à grain moyen et de couleur grise ou rose et qui contient, ici et là, des petites quantités de sulfures. La roche encaissante favorable à la minéralisation est une périclitite porphyrique à hornblende et la zone minéralisée est généralement limitée par une pyroxénite grenatifère relativement stérile. L'épaisseur de l'intrusion, telle que déterminée par les forages au diamant, est de 200 à 300 pieds.

La compagnie est à examiner un certain nombre d'autres localités afin de découvrir de nouveaux gisements.

Asarco Exploration Company of Canada, Limited

Cette compagnie explorait, en 1956, deux groupes de claims adjacents sur lesquels elle avait pris des options. Ces deux groupes sont: Lac de Renzy Nickel Limited et Trenholme and Associates. Les claims examinés sont les suivants:

Lac de Renzy Nickel Ltd:

C 93987, cl. 1-5
C 93988, cl. 1-5
C 93989, cl. 1-5
C 93745, cl. 1-4
C 93744, cl. 1-5

Trenholme and Associates:

C 97080, cl. 1-5
C 97077, cl. 1-3
C 97075, cl. 1-5
C 97074, cl. 1-5
C 97079, cl. 1-4

Les travaux de cartographie de la compagnie Asarco n'avaient pas localisé, en septembre 1956, de masses importantes de roche ultrabasique minéralisée telle que celle qui caractérise le gisement du lac de Renzy. La roche ultrabasique de la zone Asarco est une mince bande de pyroxénite grenatifère. Cette bande s'élargit et s'amincit le long de sa direction tout en serpentant avec la structure qui localement est très complexe. La roche encaissante est composée de paragneiss semblables à ceux du lac de Renzy. La roche ultrabasique de cette propriété est riche en magnétite mais apparemment pauvre en sulfures.

Delahey Lake Nickel, Limited

Cette compagnie détient un groupe de claims à l'Est et au Sud de l'extrémité Sud-Est du lac Delahey. Ces claims sont: C 97274, cl. 1-4; C 97170, cl. 1-5; C 97171, cl. 1-5; C 93746, cl. 1-5; C 93747, cl. 1-4.

La compagnie a fait étudier en détail la géologie de cette propriété au cours de l'été de 1956. Cette étude a été suivie, à la fin d'août et au début de septembre, d'un relevé géophysique électromagnétique et d'un autre au magnétomètre terrestre.

Le sous-sol de la propriété consiste en paragneiss avec des petites masses éparsillées de roche ultrabasique qui paraissent être des petites intrusions concordantes de quelques dizaines de pieds d'épaisseur. La roche ultrabasique ressemble beaucoup, en général, à celle du lac de Renzy, mais la minéralisation est clairsemée.

Cette compagnie possède, en plus, les claims suivants au Sud du lac Embarras: C 97277, cl. 1-5; C 97275, cl. 1-5; C 97274, cl. 1-5; C 97276, cl. 1-5.

On a examiné en détail la surface de ce groupe et l'on a fait des relevés à l'électromagnétomètre et au magnétomètre terrestre. Les roches sous-jacentes sont des gneiss granitiques, apparemment sans périclase.

Pioneer Explorers, Limited

Cette compagnie a cartographié, d'après des rapports oraux, la géologie de deux groupes de claims dans la région. Le groupe méridional est entre l'extrémité Sud du lac Briquet et l'extrémité Sud-Ouest du lac Turcotte. Il comprend 33 claims comme suit: C 97180, cl. 1-3; C 97177, cl. 1-5; C 97178, cl. 1-5; C 97179, cl. 1-5; C 97174, cl. 1-5; C 97175, cl. 1-5; C 97176, cl. 1-5.

Le groupe septentrional chevauche les limites de la région. La partie incluse dans la région comprend les claims suivants: C 97181, cl. 1-5; C 97182, cl. 2-5 plus la moitié du cl. 1, C 97183, la moitié des cl. 1-5.

Les claims en dehors des limites de la région sont: C 97183, la moitié des cl. 1-5; C 97180, cl. 4 et 5; C 97280, cl. 1-3; C 97281, cl. 1.

Caral Mining Company Limited

Cette compagnie a examiné un groupe de quinze claims près de la partie Nord du lac Briquet et voisin de ceux détenus par Pioneer Explorers, Limited. Il comprend: C 97210, cl. 1-5; C 97211, cl. 1-5; C 97212, cl. 1-5.

La nature exacte des recherches entreprises est inconnue car le travail a été accompli avant que nous puissions visiter le terrain.

McLeod-Cockshutt Gold Mines, Limited

Cette compagnie a examiné un groupe de quatre claims à un mille au Sud-Est de l'extrémité Sud du lac Delahey. Ces claims sont: C 96811, cl. 1, 2, 4, 5. Ces recherches comprennent du travail en surface et du forage au diamant au moyen de foreuses portatives.

Ces claims sont dans les paragneiss favorables à la minéralisation mais il n'est pas sûr qu'ils contiennent des roches ultrabasiques.

